



Déclaration 2023 sur l'esclavage moderne du groupe Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne – Canada

Cette déclaration est publiée conformément à la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement). Elle présente les mesures que Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne et ses filiales au Canada, EMD Serono (EMD Inc.) et MilliporeSigma (MilliporeSigma Canada Ltd.), les entreprises canadiennes de soins de santé et de sciences de la vie de Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne respectivement, ont prises au cours de l'exercice financier 2023 pour empêcher l'esclavage et la traite des êtres humains dans toutes nos chaînes d'approvisionnement et dans toute partie de nos propres activités. Les déclarations concernant la diligence raisonnable mondiale de Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne sont présentées dans le rapport annuel 2023 et le rapport de durabilité 2023. Les composantes canadiennes ont été approuvées par les conseils d'administration canadiens d'EMD Serono et de MilliporeSigma.

Introduction

Notre ambition est de mettre la science et la technologie au service du progrès de l'humanité. Pour nous, l'esprit d'entreprise durable et la croissance rentable vont de pair. L'action responsable fait partie intégrante de notre culture d'entreprise. Cela inclut également le respect des intérêts de nos employés, de nos clients et de nos investisseurs, ainsi que ceux de la société. Depuis plus de 350 ans, notre entreprise est façonnée et guidée par des [valeurs](#) fortes. Notre succès repose sur le courage, la réussite, la responsabilité, le respect, l'intégrité et la transparence – des valeurs qui sous-tendent notre conception de l'entrepreneuriat durable. Le respect et le soutien des droits de l'homme font partie intégrante de notre responsabilité.



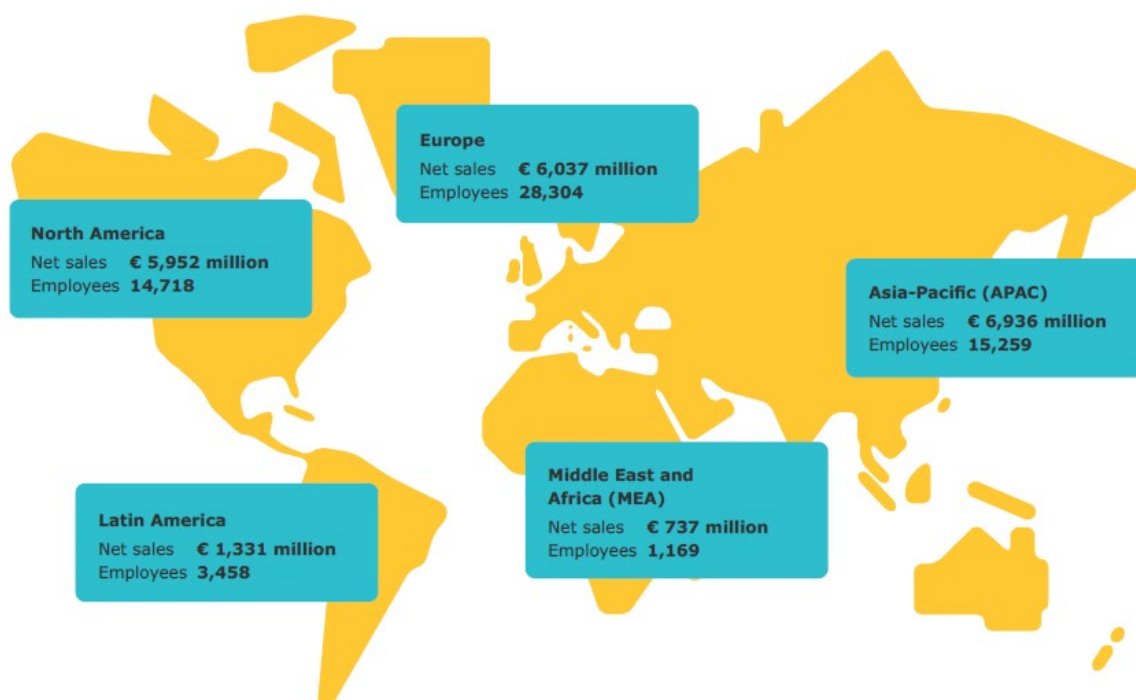
Nous savons que l'esclavage et la traite des êtres humains sont dissimulés dans de nombreuses chaînes d'approvisionnement mondiales et qu'ils peuvent l'être également dans les nôtres. Nous trouvons cela inacceptable et nous nous engageons à prendre des mesures efficaces pour prévenir et atténuer les dommages causés aux personnes dans le cadre de nos opérations, de nos chaînes d'approvisionnement et de nos relations commerciales.

Structure, activité et chaînes d'approvisionnement

Nous sommes Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne, une entreprise scientifique et technologique dynamique, active dans les domaines des sciences de la vie, des soins de santé et de l'électronique. Près de 62 908 employés dans 65 pays travaillent pour avoir une influence positive dans la vie de millions de personnes chaque jour en créant des modes de vie plus joyeux et plus durables. En 2023, Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne a réalisé un chiffre d'affaires de 21 milliards € et était représentée par 225 sociétés entièrement consolidées employant du personnel dans 65 pays, avec 101 sites de production répartis dans 19 pays.

Les participations de Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne KGaA au 31 décembre 2023 sont présentées aux pages 339-347 du [rapport annuel 2023](#).

Employés et chiffre d'affaires par région en 2023



Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne comprend les trois secteurs d'activité suivants :

- Notre secteur d'activité des **sciences de la vie** fournit les outils, produits chimiques et consommables de haute qualité qui accélèrent les avancées scientifiques et permettent à l'industrie biopharmaceutique de garantir que les médicaments sont sûrs et efficaces pour la population mondiale.
- Dans notre secteur d'activité des **soins de santé**, nous faisons progresser l'innovation grâce à notre recherche, permettons des thérapies qui changent la vie pour les maladies graves, traitons les patients atteints de cancer, de maladies cardiovasculaires, de diabète, de troubles thyroïdiens et de sclérose en plaques, et aidons les gens à réaliser leur souhait d'avoir un enfant.



- Dans notre secteur d'activité de l'**électronique**, nous sommes l'entreprise qui se cache derrière les entreprises et qui fait progresser la vie numérique. Nos solutions de semi-conducteurs et d'écrans sont utilisées dans la fabrication de nombreux composants d'appareils électroniques. Nous transformons ainsi la manière dont l'information est traitée et rendue accessible.

En 2023, nous avons réalisé 44 % du chiffre d'affaires net dans le secteur des sciences de la vie, 38 % dans le secteur des soins de santé et 18 % dans le secteur de l'électronique. La région Asie-Pacifique a représenté 33 % des ventes, l'Europe 29 %, avec 28 % des ventes en Amérique du Nord, 6 % en Amérique latine et 4 % au Moyen-Orient et en Afrique. Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne a besoin de nombreuses matières premières, matériaux d'emballage, produits techniques, composants et services (y compris des services de recherche et développement), que nous achetons auprès d'environ 55 000 fournisseurs dans plus de 140 pays. L'ensemble des biens et services achetés en 2023 s'est élevé à environ 9,8 milliards €, contre environ 10,2 milliards € en 2022. Parmi ceux-ci, nous en avons acheté 46 % auprès de fournisseurs basés en Europe, 28 % auprès de fournisseurs basés en Amérique du Nord, 19 % auprès de fournisseurs basés dans la région Asie-Pacifique, 3 % auprès de fournisseurs basés en Amérique latine et 1 % auprès de fournisseurs basés au Moyen-Orient et en Afrique.

Au Canada, par l'intermédiaire de ses filiales EMD Serono et MilliporeSigma, Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne opère respectivement dans les secteurs d'activité de la santé et des sciences de la vie. Actuellement, Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne n'exerce pas d'activités dans le domaine de l'électronique au Canada. EMD Serono et MilliporeSigma importent leurs produits finis des filiales de Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne, à l'exception d'un petit pourcentage de produits achetés localement par l'intermédiaire de partenaires de confiance.



Volume d'achat et fournisseurs par région en 2023



Chez Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne, la protection des personnes et de l'environnement est une priorité absolue et notre objectif est d'améliorer en permanence nos pratiques. En tant qu'entreprise mondiale comptant plus de 62 908 employés, nous sommes inévitablement confrontés à divers risques en matière de droits de l'homme, notamment ceux liés au travail forcé. Au sein de notre chaîne d'approvisionnement, nous reconnaissons que l'achat de matières premières présente le potentiel le plus élevé de risques d'esclavage moderne, en particulier dans les pays considérés comme à risque en raison de préoccupations plus importantes en matière de droits de l'homme. En conséquence, nous avons mis en place des procédures pour identifier et atténuer méticuleusement ces risques.

Politiques relatives à l'esclavage et à la traite des êtres humains

En tant que signataire du [Pacte mondial des Nations Unies](#) depuis 2005, Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne s'est engagé à respecter les [dix principes](#) basés sur les principales conventions des Nations Unies, y compris l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.



La [Charte des droits de l'homme](#) de Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne énonce notre engagement général en faveur des droits de l'homme et définit les exigences auxquelles notre entreprise doit se conformer. La Charte rassemble et complète les aspects relatifs aux droits de l'homme d'autres documents de Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne, tels que le [Code de conduite](#), la [Politique en matière d'environnement, de santé et de sécurité](#) et le [Code de conduite des fournisseurs](#). Dans notre [Déclaration de politique générale sur les droits de l'homme](#), nous nous engageons à respecter et à approuver les obligations de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme dans notre propre secteur d'activité et chez nos fournisseurs. Cette déclaration de politique s'applique à toutes les sociétés du groupe Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne, ainsi qu'à tous les responsables, membres du conseil d'administration et autres employés au sein de l'ensemble du groupe Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne.

Pour nos propres **employés**, notre [Politique mondiale en matière de normes sociales et de travail](#) énonce notre engagement envers les normes internationales sociales et du travail. Cette politique stipule spécifiquement que Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne n'accepte aucune forme de travail forcé ou obligatoire, de travail des enfants, d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains dans aucune de nos opérations ou installations mondiales. Elle interdit des pratiques telles que la confiscation ou la rétention des documents d'identité des travailleurs et souligne notre engagement en faveur d'un recrutement éthique et du principe de l'employeur-payeur.

Nos attentes à l'égard de nos **fournisseurs** sont décrites dans le [Code de conduite des fournisseurs](#) de Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les droits de l'homme, qu'ils adhèrent aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et qu'ils effectuent leur devoir de diligence en matière de droits de l'homme. Cela implique le respect de tous les droits de l'homme internationalement reconnus, y compris ceux énoncés dans la Charte internationale des droits de l'homme et les principes des droits fondamentaux spécifiés par l'Organisation internationale du travail (OIT). Aucune forme d'esclavage, de pratiques apparentées à l'esclavage, de servage ou d'autres formes de domination ou d'oppression sur le lieu de travail, telles que l'exploitation économique extrême et l'humiliation, n'est tolérée.

Notre [Charte d'approvisionnement responsable en minerais](#) témoigne de notre engagement en faveur d'un approvisionnement responsable en minerais provenant de zones touchées par des conflits ou à haut risque. Elle s'applique à toutes nos



entités juridiques et filiales dans le monde entier. La charte complète les exigences énoncées dans notre Code de conduite des fournisseurs.

Notre norme sur la gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité des prestataires définit notre engagement à l'égard des conditions de travail des prestataires. Elle demande d'inclure le travail et les droits de l'homme dans les processus de gestion et dans la gestion des relations avec les prestataires. L'échange de connaissances et les retours d'information sont utilisés pour permettre l'apprentissage collaboratif et l'amélioration des normes en matière d'environnement, de sécurité, de travail et de droits de l'homme. Les prestataires peuvent être éliminés de la liste des soumissionnaires si des violations des droits de l'homme sont constatées au cours du processus de qualification et de suivi des performances.

Notre [ligne d'assistance téléphonique pour la conformité](#) est notre principal mécanisme de réclamation mis à la disposition des employés et des parties prenantes externes du monde entier pour signaler en toute sécurité les actions qui (potentiellement) violent les principes de notre Code de conduite, de nos règles internes et de nos lois, y compris celles liées à la Charte des droits de l'homme. Toutes les violations présumées peuvent être signalées dans la langue locale à la ligne d'assistance téléphonique pour la conformité par téléphone ou au moyen d'une application en ligne, gratuitement et, si vous le souhaitez, de manière anonyme. Notre entreprise assure une protection adéquate des lanceurs d'alerte et garantit la confidentialité sur la base du besoin d'en connaître et l'absence de représailles dans un environnement de confiance.

Gestion des risques et processus de diligence raisonnable

La protection des personnes et de l'environnement est une priorité absolue chez Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne et notre objectif est de nous améliorer en permanence. En tant qu'entreprise internationale comptant environ 62 908 employés dans le monde, nous sommes inévitablement confrontés à certains risques en matière de droits de l'homme. C'est particulièrement le cas dans les pays dits à risque (pays présentant des risques plus élevés en matière de droits de l'homme). Nous avons mis en place un certain nombre de mesures différentes pour répondre à nos obligations de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme. L'objectif est de protéger les personnes qui sont ou peuvent être potentiellement affectées et de prévenir, de mettre fin ou au moins de réduire au minimum les effets négatifs sur les droits de l'homme. Nous avons établi des processus standardisés pour garantir cela.



Conformément à notre norme de groupe sur le devoir de diligence en matière de droits de l'homme, nous procédons à un examen systématique, fondé sur les risques, des risques liés aux droits de l'homme dans les sociétés de notre groupe et dans nos chaînes d'approvisionnement, et nous avons mis en place un large éventail de mesures pour prévenir et, si possible, mettre fin ou au moins réduire au minimum les effets négatifs sur les droits de l'homme dans le monde entier dans le cadre de nos activités commerciales. Nous continuons à développer nos processus de manière continue. Dans le cadre du développement de nos processus de diligence raisonnable, nous mettons l'accent sur la collaboration avec les parties prenantes, par exemple par l'intermédiaire du Pacte mondial des Nations unies et de ses réseaux locaux, ainsi que dans le cadre d'initiatives sectorielles.

Analyse des risques

Nous procédons à une analyse annuelle des risques afin d'identifier les risques liés aux droits de l'homme dans nos activités et chez nos fournisseurs directs. Les résultats de l'analyse des risques sont évalués en permanence et intégrés dans les processus décisionnels de notre entreprise. Le processus et les résultats de l'analyse régulière des risques pour l'exercice financier 2023 sont les suivants :

Pour nos propres opérations, nous vérifions le respect des principes de notre [Politique mondiale en matière de normes sociales et de travail](#) dans nos filiales locales selon une approche progressive et basée sur les risques. En 2023, aucune violation procédurale n'a été constatée.

Les risques concernant nos fournisseurs sont analysés en deux phases, d'abord de manière abstraite, puis de manière spécifique. Tout d'abord, nous déterminons les risques abstraits pour nos fournisseurs directs à l'aide d'indices de pays et de secteurs basés sur des données externes et nous tenons également compte de l'étendue de nos activités commerciales avec les fournisseurs respectifs. Ensuite, la deuxième phase consiste à analyser les risques spécifiques liés aux droits de l'homme et à l'environnement. Nous utilisons notamment des questionnaires pour accroître davantage la transparence. Nous nous appuyons sur l'expertise interne de nos employés qui communiquent directement avec les fournisseurs. Dans le cadre de l'analyse régulière des risques pour l'exercice financier 2023, nous avons identifié entre autres le travail forcé comme l'un des risques potentiels concernant nos fournisseurs directs auxquels nous accordons la priorité. L'analyse des risques constitue la base des mesures préventives ou correctives appropriées au sein de nos propres activités et chez nos fournisseurs directs. De plus amples informations sur



nos mesures préventives peuvent être trouvées dans notre [Déclaration de politique en matière de droits de l'homme](#).

Mica

En achetant du mica dans les États indiens du Jharkhand et du Bihar, où des facteurs sociaux et économiques contribuent à de mauvaises conditions de travail, y compris le travail des enfants, nous soutenons cette région en préservant l'emploi et les moyens de subsistance locaux. Nous ne nous procurons la matière première qu'auprès de fournisseurs opérant dans des environnements de travail formels et nous contrôlons le respect de nos normes, y compris l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé.

Nos fournisseurs de mica sont informés de nos normes et ont confirmé qu'ils adhèrent aux principes de notre [Charte des Droits de l'Homme](#) ainsi qu'aux exigences de notre [Code de conduite des fournisseurs](#). En cas de non-respect de nos normes, nous travaillons avec les fournisseurs pour garantir la mise en œuvre appropriée de mesures correctives.

Nous ne tolérons pas le travail des enfants et interdisons contractuellement à nos fournisseurs d'employer des enfants. S'il s'avérait que l'un de nos fournisseurs recourait au travail des enfants, nous mettrions immédiatement fin à la relation commerciale. Nous menons des initiatives et prenons des mesures pour améliorer les conditions d'approvisionnement en mica sur la base de nos normes élevées. Par exemple nous avons convenu contractuellement avec nos fournisseurs de verser un salaire supérieur au salaire de subsistance aux travailleurs des mines et des unités de traitement. En outre, nous réexaminons en permanence nos processus de contrôle afin d'en améliorer l'efficacité.

Environmental Resources Management ([ERM](#)), l'un des principaux fournisseurs mondiaux de services de conseil en matière d'environnement, de santé, de sécurité, de risques et de questions sociales, effectue des audits externes de mines et d'usines de traitement, en examinant les conditions de travail ainsi que les **questions liées à l'environnement, à la santé et à la sécurité**.

Depuis 2013, IGEP Consult, une organisation non gouvernementale indienne, effectue régulièrement des contrôles inopinés afin d'examiner les normes de travail dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Lors de ces visites, les responsables de l'IGEP veillent à la sécurité au travail et au **respect des lois interdisant le travail des enfants**.



Nous sommes également membre fondateur du groupe multipartite Responsible Mica Initiative ([RMI](#)). Depuis 2017, nous assumons la présidence de l'organisation. Cette initiative vise à éradiquer le travail des enfants et les conditions de travail inacceptables dans la chaîne d'approvisionnement du mica indien en **unissant les forces de tous les secteurs**.

Gouvernance

Nous avons défini des responsabilités claires pour l'exécution et le respect de nos obligations de diligence en matière de droits de l'homme. La responsabilité générale en matière de droits de l'homme dans notre sphère d'influence incombe à notre conseil d'administration. Le conseil d'administration exige une conformité contraignante de la part de nos directeurs généraux. Notre responsable des droits de l'homme est chargé de veiller au respect des obligations de diligence en matière de droits de l'homme et d'environnement. Le conseil d'administration est informé régulièrement, et au moins une fois par an, des travaux du responsable des droits de l'homme et de l'état de la mise en œuvre des obligations de diligence.

Nous considérons que le respect des droits de l'homme est une question interdisciplinaire chez Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne et nous collaborons donc systématiquement avec différentes fonctions. Les experts des fonctions respectives du groupe, des secteurs d'activité et des unités locales mettent en œuvre les mesures spécifiques, par exemple en intégrant la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme dans les processus existants.

Notre groupe de travail sur les droits de l'homme est chargé de mettre en œuvre des efforts interorganisationnels efficaces pour respecter les engagements de Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne en matière de respect des droits de l'homme dans l'ensemble de nos opérations, de notre chaîne d'approvisionnement, de nos relations commerciales et des communautés potentiellement concernées. En outre, le groupe discute des activités et des développements actuels concernant les entreprises et les droits de l'homme. Il comprend notamment des représentants de la conformité du groupe, des achats du groupe, des ressources humaines du groupe, de l'environnement d'entreprise, de la santé et de la sécurité, de la sécurité d'entreprise ainsi que de la durabilité d'entreprise du groupe. Le groupe s'est réuni deux fois en 2023.



Efficacité

Nous évaluons l'efficacité de notre gestion des risques et de nos processus de diligence une fois par an et de façon ponctuelle. Nous mettons particulièrement l'accent sur la vérification de l'efficacité de notre procédure de réclamation, de la gestion des risques, des mesures correctives et des mesures préventives.

Formation et sensibilisation

Nous poursuivons l'intégration des aspects liés aux droits de l'homme, y compris l'esclavage moderne, dans les formats de formation et de sensibilisation existants pour les fonctions internes concernées. Un **cours en ligne** forme nos directeurs généraux et nos cadres supérieurs à la manière de répondre aux exigences de notre [Politique mondiale en matière de normes sociales et de travail](#) dans leur domaine de responsabilité.

Nous élargissons constamment nos canaux de communication interne afin de renforcer notre engagement en faveur des droits de l'homme dans l'ensemble du groupe. Cela inclut la sensibilisation aux droits de l'homme et à l'esclavage moderne. Par exemple par l'intermédiaire de notre réseau mondial de développement durable, nous avons organisé un webinaire sur les droits de l'homme dans la sphère des entreprises en 2023. En outre, des **sessions d'information virtuelles** concernant la mise en œuvre de la [loi allemande sur la diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement \(Gesetz über die unternehmerischen Sorgfaltspflichten in Lieferketten\)](#) ont été organisées à l'intention de publics cibles spécifiques.

Nous organisons des sessions de formation pour les fournisseurs sur le [Code de conduite des fournisseurs](#) et pour recueillir une assurance contractuelle. Cela implique l'utilisation d'un outil interactif d'apprentissage en ligne que nous avons développé dans différents formats linguistiques sur la base de notre Code de conduite des fournisseurs.

En plus de notre Code de conduite des fournisseurs, nous avons lancé la plateforme de formation TfS Academy en collaboration avec Together for Sustainability (TfS). Grâce à cette plateforme, les employés des entreprises membres de TfS et leurs fournisseurs peuvent accéder à un total de plus de 300 cours dans neuf langues. Le module sur la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, par exemple, couvre les thèmes du travail des enfants, du travail forcé, de la traite des êtres



humains, de la discrimination et du harcèlement. Nous avons également participé à la série de webinaires interactifs #TfSTalks.

Mesures prises pour remédier à tout travail forcé ou travail des enfants dans nos propres opérations et/ou dans notre chaîne d'approvisionnement

Si nous identifions une violation d'une obligation en matière de droits de l'homme chez Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne ou dans notre chaîne d'approvisionnement, Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne prendra immédiatement les mesures appropriées pour remédier à ces violations. Nous faisons une distinction entre les violations commises dans nos propres activités commerciales et celles commises dans la chaîne d'approvisionnement.

Dans nos propres activités commerciales, nous mettons immédiatement en œuvre des mesures pour résoudre les violations. En ce qui concerne les violations dans la chaîne d'approvisionnement, nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs et usons de notre influence pour aider à résoudre la violation. Une violation particulièrement grave de la part d'un fournisseur peut entraîner la suspension temporaire ou la rupture immédiate de la relation commerciale.

Nous sommes conscients que, dans certains cas, nous ne pouvons exercer qu'une influence limitée sur des chaînes d'approvisionnement complexes et que nous ne pouvons pas résoudre seuls les violations et les risques systématiques. Cela est particulièrement vrai pour notre influence sur les fournisseurs indirects. Pour nous assurer de respecter les normes industrielles, nous travaillons aux côtés d'autres entreprises dans le cadre d'initiatives sectorielles. Par exemple nous sommes membres de Together for Sustainability (TfS), de la Pharma Supply Chain Initiative (PSCI), de la Responsible Mica Initiative (RMI) et de la Responsible Minerals Initiative. Nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils nous permettent, à nous ou à nos partenaires de confiance, de procéder à des évaluations ou à des audits. Les obligations correspondantes ont été intégrées dans nos contrats avec les fournisseurs. Ces évaluations rendent notre chaîne d'approvisionnement plus transparente et montrent où la durabilité peut être améliorée ou le risque de violation réduit.

En 2023, aucun signe d'esclavage moderne ou de travail forcé dans nos propres activités et dans notre chaîne d'approvisionnement n'a été identifié par le biais de la ligne d'assistance téléphonique pour la conformité, par laquelle les employés et les parties prenantes externes peuvent signaler des violations des droits de l'homme.



Toute mesure prise pour remédier à la perte de revenus des familles les plus vulnérables résultant de toute mesure prise pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement

Aucun signe d'esclavage moderne ou de travail forcé n'ayant été identifié en 2023 dans nos propres activités et dans notre chaîne d'approvisionnement par le biais de la ligne d'assistance téléphonique pour la conformité, aucune mesure corrective n'a été mise en place.

Perspectives d'avenir

Merck KGaA, Darmstadt, Allemagne a fait le premier pas vers la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme en 2012, et nous avons depuis travaillé à l'amélioration continue de notre diligence raisonnable en matière de droits de l'homme.

Dans le même temps, nous reconnaissons qu'il y a encore des progrès à faire, en particulier dans nos efforts pour lutter contre l'esclavage moderne. En résumé, nos domaines d'action prioritaires sont les suivants :

- Continuer à mener des audits internes pour garantir que nos filiales locales respectent les principes de notre [Politique mondiale en matière de normes sociales et de travail](#)
- Poursuivre la formation et l'habilitation de nos enquêteurs internes qui examinent les cas présumés liés aux principes de notre [Politique mondiale en matière de normes sociales et de travail](#)
- Continuer à examiner l'efficacité de nos procédures actuelles d'évaluation et d'audit des fournisseurs
- Continuer à renforcer notre communication interne et notre sensibilisation aux droits de l'homme et à l'esclavage moderne

Nous nous engageons à améliorer continuellement notre approche conformément à nos valeurs et aux normes internationales en matière de diligence raisonnable relative aux droits de l'homme et aux droits du travail en entreprise.

5 juin 2024





Neil Chew

Anthony O'Donnell

Cindy Cairns

Javed Alam

Monica C. Elliott



Juin 2024

Annexe

Liste de nos filiales canadiennes qui relèvent de la « Loi éditant la loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement » (An Act to enact the Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act)

EMD Inc.

MilliporeSigma Canada Ltd.

